



## LIVRET DE SUIVI ET D'EVALUATION



### FORMATION EN ENTREPRISE

Evaluation intermédiaire

**Certificat d'Aptitude Professionnelle**

**Maintenance des Véhicules Automobiles**

**option Véhicules Particuliers**

**session \_\_\_\_\_**



### FORMATION

**EN MILIEU PROFESSIONNEL**

**Baccalauréat Professionnel**

**Maintenance des Véhicules Automobiles**

**option Voitures Particulières**

**session \_\_\_\_\_**

|                        |  |
|------------------------|--|
| NOM :                  |  |
| Prénom :               |  |
| Classe :               |  |
| Professeur Principal : |  |

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ÉLÈVE



Etat Civil :

Nom :  
Prénom :

Adresse :

Code postal :  
Commune :

PHOTO

Téléphones :

☎ n°1 :

☎ n°2 :

## CALENDRIER DE FORMATION EN ENTREPRISE

1ère PÉRIODE : du                      au

Nom de l'entreprise :

Téléphone :

Nom du tuteur :

2ème PÉRIODE : du                      au

Nom de l'entreprise :

Téléphone :

Nom du tuteur :

3ème PÉRIODE : du                      au

Nom de l'entreprise :

Téléphone :

Nom du tuteur :

4ème PÉRIODE : du                      au

Nom de l'entreprise :

Téléphone :

Nom du tuteur :

5ème PÉRIODE : du                      au

Nom de l'entreprise :

Téléphone :

Nom du tuteur :

# LA SEP DU LYCEE CUGNOT DE NEUILLY SUR MARNE POLE DE L'AUTOMOBILE

(Lycée 093 2291 K, SEP 093 1609 U)  
55 boulevard Louis Armand, 93330 Neuilly sur Marne



Le Lycée Nicolas-Joseph Cugnot est un établissement public et laïc d'enseignement. C'est une collectivité d'élèves et de personnels.

Sa vocation est de préparer les élèves à réussir leur vie scolaire, de les former aux métiers d'avenir, à leur vie d'adulte et de citoyen. Les personnels intervenant dans le lycée sont là pour les aider, chacun selon ses fonctions, les parents y contribuant également.

Il constitue de ce fait un lieu de travail, d'études, de réflexion, d'apprentissage de la démocratie, à travers les différentes activités de la communauté scolaire : cours, séquences éducatives, périodes de formation en entreprises, échanges culturels, prise en charge collective des problèmes de l'établissement, ouverture sur la cité, sur le monde du travail et sur la vie.

Le règlement intérieur est élaboré et voté par le Conseil d'Administration. Les droits et obligations prévus dans ce règlement intérieur concernent tous les personnels, les élèves et les usagers du lycée qui sont tenus de les respecter et de les faire respecter.



# ACCUEIL DANS L'ATELIER DE MAINTENANCE AUTOMOBILE DE LA SEP DU LYCEE CUGNOT DE NEUILLY SUR MARNE



## PROCEDURE D 'ACCUEIL

Nous avons le plaisir de vous accueillir dans notre établissement à dater de ce jour.  
Désireux de préserver votre intégrité physique et de faciliter vos conditions de travail, nous attirons votre attention sur les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur dans votre établissement professionnel.  
Une première information vous est communiquée et un questionnaire vous est remis qui nous permettra d'évaluer vos connaissances dans le domaine de la sécurité et de définir les compléments d'information à vous apporter.

## VOTRE POSTE DE TRAVAIL

Il doit être maintenu propre, libre d'accès, sans outil sur le sol pouvant provoquer une chute malencontreuse.

## VOTRE TENUE

Vous devrez être équipé d'un bleu de travail (combinaison) **propre de la semaine**, en bon état et muni de chaussures de sécurité pour pouvoir accéder aux ateliers;

**Le non respect de ces règles sera sanctionné.**

**Bleu sale**, l'élève est refusé à l'atelier. Il est mis dans la salle de synthèse, pour recopier le livre de technologie sur les technologies vues.

Nous attirons votre attention sur le fait que **le port** de gourmettes, bracelet métallique, montre, bagues et pendentif **peut provoquer de sérieux risques d'accident.**

## VOTRE COMPORTEMENT

**Vous devrez respecter impérativement et sans dérogation aucune, les consignes de sécurité qui vous sont communiquées.**

Le vocabulaire doit être correct et respectueux envers toutes personnes. **Y compris vos camarades de classe.**

Les déplacements de matériel lourd (pont rouleuse, cric hydraulique etc..) ainsi que celui des véhicules (et leur accès sur les ponts élévateurs) s'effectuent **sous le contrôle et la responsabilité du professeur.**

**La conduite des véhicules à moteur est strictement interdite dans l'enceinte de l'établissement.**

Vous ne devrez jamais utiliser un mécanisme dont vous ignorez les caractéristiques, le fonctionnement ou les dangers qu'il présente (voir la fiche de poste correspondante).

# LA PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

## Evaluation intermédiaire

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des Véhicules Automobiles

# LA PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules Automobiles

## PREPARATION ET SUIVI DU STAGE

Avant chaque séquence, un contrat individuel de formation est établi conjointement par les membres de l'équipe pédagogique et le tuteur. A partir des spécificités de l'entreprise, des exigences du référentiel de certification du diplôme et des acquis antérieurs du candidat, le document précise la liste des tâches qui seront confiées au candidat ainsi que les modalités de formation envisagées dans de l'entreprise.

Pendant chaque séquence, un suivi est assuré par l'équipe pédagogique. En cas de difficultés constatés lors d'une visite, une renégociation du contrat doit être envisagée.

Après chaque séquence, un bilan individuel est établi conjointement par le tuteur et au moins un membre de l'équipe pédagogique. C'est à cette occasion que l'enseignant met en relation le résultat du travail effectué sur les tâches négociées avec les compétences à acquérir du référentiel de certification.

⇒ Lors du stage en entreprise, les activités sont organisées et suivies par le tuteur qui partagera la responsabilité de cette période avec les professeurs de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation.

⇒ Toute l'équipe pédagogique est concernée par le suivi de l'élève pendant son stage.

⇒ Les visites sont organisées en accord avec les responsables de l'entreprise, afin de prendre en compte leur disponibilité et les exigences de confidentialité qui leur sont imposées.

⇒ Un contrat de formation sera préalablement négocié entre l'équipe, le centre de formation, l'entreprise et l'élève.

## DOCUMENTS A COMPLETER

### 1ère et 2ème période

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des Véhicules Automobiles, options véhicules particuliers - véhicules industriels - motocycles

Les fiches d'activités de l'élève au sein de l'entreprise permettent au tuteur et à l'équipe de définir des tâches professionnelles à accomplir par l'élève, ainsi que des modalités de suivi et d'évaluation

Le tuteur de l'entreprise et l'équipe pédagogique complètent le bilan de la période de formation en entreprise (page 10, note retenue pour l'examen).

Il renseigne l'attestation de Période de Formation en Entreprise, document administratif, et les attestations de l'entreprise, ces documents permettant au jeune de renforcer son CV.

Le tuteur de l'entreprise complète les évaluations des attitudes professionnelles. Elles doivent être le reflet du comportement réel du jeune dans l'entreprise

L'élève complète les tableaux récapitulatifs des activités journalières.

### 3ème période et suivantes

Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules Automobiles, options voitures particulières - véhicules industriels - bateaux de plaisance - motocycles

Les fiches d'activités de l'élève au sein de l'entreprise permettent au tuteur et à l'équipe de définir des tâches professionnelles à accomplir par l'élève, ainsi que des modalités de suivi et d'évaluation

Le tuteur de l'entreprise renseigne les attestations de Période de Formation en Milieu Professionnel.

Le tuteur de l'entreprise complète les évaluations des attitudes professionnelles. Elles doivent être le reflet du comportement réel du jeune dans l'entreprise

L'élève complète les tableaux récapitulatifs des activités journalières.

## REGLEMENTS D'EXAMEN

| <b>Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des Véhicules Automobiles</b><br>véhicules particuliers - véhicules industriels - motocycles |       |                 |                   |        |
|---|-------|-----------------|-------------------|--------|
| Épreuves  | Unité | Coef            | Forme             | Durée  |
| <b>EP1 –Analyse fonctionnelle et technologique</b>  | UP1   | <b>4</b>        | Écrite<br>CCF     | 2 h    |
| <b>EP2- Réalisation d'intervention sur un véhicule</b><br>1ère partie : Réalisation d'une intervention de maintenance périodique.                 | UP2   | <b>13</b><br>.6 | CCF<br>CCF<br>PFE |        |
| 2ème partie : Contrôle et réglage sur système ou sous-système mettant en œuvre des énergies auxiliaires   |       | 6               | CCF               | 4 h    |
| Vie sociale et professionnelle  |       | 1               | CCF               |        |
| <b>EG1 – Français et histoiregéographie</b>   | UG1   | <b>3</b>        | CCF               |        |
| <b>EG2 – Mathématiques – Sciences</b>   | UG2   | <b>2</b>        | CCF               |        |
| <b>EG3 – Éducation physique et sportive</b>   | UG3   | <b>1</b>        | CCF               |        |
| <b>Épreuve facultative langue vivante</b>   | UF    |                 | orale             | 20 min |

| <b>Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules Automobiles</b><br>voitures particulières - véhicules industriels - bateaux de plaisance - motocycles |       |               |          |        |
|---|-------|---------------|----------|--------|
| Épreuves  | Unité | Coef          | Forme    | Durée  |
| <b>E1 –Épreuve scientifique et technique</b><br>Sous-épreuve E 11 Analyse d'un système technique  | U11   | <b>5</b><br>2 | Écrite   | 3 h    |
| Sous-épreuve E 12 Mathématiques et sciences physiques   | U12   | 2             | Écrite   | 2 h    |
| Sous-épreuve E 13 Travaux pratiques de sciences physiques   | U13   | 1             | Pratique | 45 min |
| <b>E2- Épreuve technologique</b><br>Étude de cas - Expertise technique  | U2    | <b>3</b>      | Écrite   | 3 h    |
| <b>E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise</b><br>Sous-épreuve E 31 Réalisation d'interventions en entreprise                                | U31   | <b>8</b><br>2 | CCF      |        |
| Sous-épreuve E 32 Intervention sur véhicules  | U32   | 3             | CCF      |        |
| Sous-épreuve E 33 Intervention sur système de haute technicité  | U33   | 3             | CCF      |        |
| <b>E4- Épreuve de langue vivante</b>  | U4    | <b>2</b>      | écrite   | 2h     |
| <b>E5- Épreuve de français-histoire géographie</b><br>Sous-épreuve E51 Français   | U51   | <b>5</b><br>3 | écrite   | 2h30   |
| Sous-épreuve E52 Histoire géographie  | U52   | 2             | écrite   | 2h     |
| <b>E6- Épreuve d'éducation artistique-arts appliqués</b>  | U6    | <b>1</b>      | CCF      |        |
| <b>E7- Épreuve d'éducation physique et sportive</b>   | U7    | <b>1</b>      | CCF      |        |
| <b>Épreuve facultative langue vivante</b>   | UF1   |               | orale    | 20 min |
| <b>Hygiène – prévention - secourisme</b>  | UF2   |               | CCF      |        |